

PROGRAMME DE FORMATION

FN°1 STRATÉGIE DES TERRITOIRES DE CONFIANCE "SAFE CITY OU SAFE BUILDING

Description de la formation

FN°1 STRATÉGIE DES TERRITOIRES DE CONFIANCE "SAFE CITY OU SAFE BUILDING

Comment assurer la sûreté dans un territoire à l'heure de la ville intelligente ?

Cette formation propose une approche stratégique et opérationnelle pour accompagner les collectivités et les gestionnaires de sites dans la mise en œuvre de politiques de sûreté efficaces, adaptées à la complexité des environnements urbains modernes. En mobilisant une méthode structurée et des retours d'expérience concrets, vous apprendrez à articuler enjeux technologiques, gouvernance multi-acteurs et contraintes réglementaires pour construire des territoires de confiance.

Cette formation s'adresse à :

Élus

Policier Municipaux

Directeurs Sécurité

Chefs de Projets

Forces de l'Ordre

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- ✓ Structurer une stratégie de sûreté à l'échelle d'un territoire ou d'un site sensible
- ✓ Identifier les leviers techniques, juridiques et organisationnels adaptés à son contexte
- ✓ Cartographier les menaces et les vulnérabilités d'un territoire
- ✓ Définir une gouvernance sûreté impliquant l'ensemble des acteurs locaux
- ✓ Élaborer une feuille de route sûreté compatible avec les logiques Safe City / Safe Building

Contenu de la formation

MODULE 1 : Stratégie globale et enjeux Smart

- ✓ Problématique de protection des biens et des personnes dans les territoires de confiance
- ✓ Positionnement Safe City / Safe Building : apports, limites, choix stratégiques
- ✓ Différenciation des dimensions : stratégiques, organisationnelles, techniques, financières, juridiques et éthiques

MODULE 2 : Gouvernance et pilotage de la sûreté

- ✓ Analyse de risques : méthodologie adaptée au contexte local
- ✓ Coordination des forces de sécurité, des opérateurs de vidéo, de la télésurveillance et des équipes techniques
- ✓ Communication et sensibilisation : citoyens, agents, collaborateurs
- ✓ Cadre juridique : lois, rôles des autorités (Préfecture, CNIL), RGPD, jurisprudence
- ✓ Éthique : clarification entre obligations légales et bonnes pratiques recommandées

MODULE 3 : Outils technologiques et leviers de financement

- ✓ Vidéoprotection, contrôle d'accès, objets connectés (IoT)
- ✓ Détection automatique d'anomalies : état de l'art et cas d'usages
- ✓ Vidéo haute définition : performances actuelles et perspectives
- ✓ Intelligence artificielle : opportunités réelles et limites
- ✓ Hypervision et convergence Smart
- ✓ Analyse financière : coûts, ROI, subventions mobilisables

Organisation de la formation

Conditions de réalisation

Prérequis

✓ Aucun

Effectifs

✓ 1 à 10

Durée

✓ 14h — 2 jours

Modalités pédagogiques

Cette formation est dispensée en présentiel. Toutefois, certaines séquences peuvent être réalisées en distanciel synchrone selon les besoins et les contraintes identifiées.

Lorsque la formation est dispensée en présentiel :

✓ Salle de formation adaptée et équipée (vidéoprojecteur, matériel pédagogique)

Lorsque la formation est dispensée en distanciel synchrone :

✓ Plateforme de visioconférence

✓ Connexion internet, caméra et micro requis pour chaque participant

Apports méthodologiques et théoriques

✓ Études de cas, échanges interactifs avec les participants

✓ Supports : PDF de synthèse, fiches outils

Évaluation et qualité

Modalités d'évaluation

- ✓ L'évaluation diagnostique, prédictive (positionnement, prérequis...), sous forme de QCM
- ✓ L'évaluation sommative (en fin de processus de formation), sous forme de QCM
- ✓ L'évaluation de satisfaction pour mesurer l'appréciation générale de la formation, sous forme de QCM

Les résultats des évaluations sont analysés par l'AN2V afin d'améliorer en continu les contenus et modalités pédagogiques.

Modalités de validation

- ✓ Attestation de réussite ou de formation

Profil du formateur

Les formateurs disposent d'une expérience professionnelle avérée en exploitation opérationnelle de dispositifs de vidéoprotection et de vidéosurveillance.

Les + de cette formation

- ✓ Méthode exclusive SOTAJE : une grille pour structurer votre projet de façon opérationnelle.
- ✓ Expertise pluridisciplinaire : formateurs issus du terrain (sûreté, territoires, techno).

Informations pratiques

Calendrier & coût

Coût de la formation en INTRA sur devis :

✓ Nous contacter

Les formations sont dispensées exclusivement en intra-entreprise ou collectivité. Le délai d'accès est défini conjointement avec le client, en fonction de ses contraintes organisationnelles et des disponibilités des formateurs.

La formation peut être mise en œuvre après validation du besoin et contractualisation.

Accessibilité handicap

Les formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Toute demande spécifique fait l'objet d'une étude préalable individualisée, permettant d'évaluer la faisabilité des adaptations au regard des contraintes pédagogiques, techniques, organisationnelles et réglementaires.

Les aménagements sont mis en œuvre lorsque cela est possible, dans le respect des conditions de réalisation de l'action de formation.



FORMATIONS
POUR LES
PROFESSIONNELS

VOTRE CONTACT

Marie LAMPREIA

Directrice du centre de formations AN2V
Référente handicap, pédagogique et qualité

06 24 77 07 47

ml@an2v.org

BONNE FORMATION

L'ÉQUIPE AN2V — www.an2v.org